

Objectif prioritaire :

Diversifier l'offre de service de l'ITEP de Vienne et l'adapter à la population accueillie

Évolution du dispositif

Situation actuelle au 1er janvier 2012 :

UMSIS : cette unité mobile a vocation à assurer le suivi des jeunes relevant d'ITEP maintenus en milieu ordinaire de scolarisation. Un nombre de places sera réservé à l'accueil d'adolescents à haut potentiel du bassin de Vienne.

Section ITEP 20 places	UMSIS 4 places
	Semi-internat 8 places
	Internat 8 places

Nombre de places visé par section :

Pas de modification de l'agrément.

Fiche(s) Action de référence

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit l'ITEP dans le cadre d'une dynamique associative commune à tous les ESSMS :

- Fiche Action 2-4 : Repenser la gouvernance d'OVE
- Fiche Action 3-1 : Consolider le partenariat avec l'Education Nationale (E.N) favorisant la prise en charge précoce de l'utilisateur
- Fiche Action 3-2 : Étendre les coopérations avec le secteur sanitaire
- Fiche Action 3-3 : Développer la promotion et l'éducation à la santé dans tous les ESSMS
- Fiche Action 4-1: Développer la pratiques des entretiens individuels d'activité au sein de tous les ESSMS d'OVE
- Fiche Action 4-2 : Renforcer et consolider les compétences des professionnels à travers le développement de formations « dédiées CPOM »
- Fiche Action 4-3 : Développer les formations par le biais d'une offre FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance)
- Fiche Action 4-4 : Accroître le niveau d'emploi de salariés handicapés ou assimilés
- Fiche Action 4-5 : Développer des colloques afin de favoriser l'intelligence collective
- Fiche Action 5-1 : Décliner la Gestion Des Risques dans le secteur médico-social
- Fiche Action 5-2 : Perfectionner la gestion des situations d'exception
- Fiche Action 6.1 : Engager les ESSMS dans une logique de développement durable
- Fiche action 6-2 : S'engager dans les procédures d'évaluation interne et d'évaluation externe
- Fiche Action 6-3 : Optimiser l'accompagnement des usagers en mobilisant le système d'information OVE
- Fiche Action 6-4 : Améliorer la performance des ESSMS en exploitant le tableau de bord SAGES, l'entrepôt de données Gestetab 2 et en les faisant évoluer en SIAD (Système Informatisé d'Aide à la Décision)
- Fiche Action 6-5 : Management de l'information

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit l'ITEP dans le cadre d'actions et moyens spécifiques :

- Fiche Action 1-3-1 : Développer des sections Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) au sein des ITEP existants
- Fiche Action 1-3-2 : Développer des sections Enfant à Haut Potentiel (EHP) et présentant des Troubles du Comportement (TC) dans un ITEP (au moins) par département
- Fiche Action 2-1-1 : Développer des Unités Mobiles de Soutien à l'Inclusion Scolaire (UMSIS) afin d'améliorer l'accompagnement à la scolarisation et le maintien de l'enfant dans son milieu ordinaire de vie
- Fiche Action 2-2-1 : Développer les structures d'accueil alternative à l'exclusion et permettant le répit

Actions

- Formaliser les partenariats conventionnés avec les partenaires extérieurs (établissements scolaires notamment dans le cadre de l'UMSIS)

Moyens

A moyens constants

Calendrier

Les actions seront réalisées sur le temps du CPOM.

Indicateurs

Cf Fiche Action 6-6 : Indicateurs du CPOM Unique